

# DEPARTEMENT DU RHONE SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

N° INSEE 69165

**COMMUNE DE** 

#### **REGNIE-DURETTE**

**DDT 69** 

Service Planification Aménagement Risques Unité Procédures Administratives Planification 165 Rue Garibaldi – CS 33862 - 69401 LYON cedex 03

**2** 04.78.62.50.50 **1** 



	Symboles	Codes	Intitulé	Symboles	Codes	Intitulé
	+	A <sub>2</sub>	Pose de canalisations souterraines d'irrigation	•	Ι1	Transports d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés constructions et exploitations de pipes lines
$ \mathbf{L} $		<b>A</b> 4	Terrains riverains des cours d'eau non domaniaux		I 2	Ouvrages utilisant l'énergie des lacs et des cours d'eau
				<b>-</b> ○ <b>-</b>	I 3	Transport de gaz
	+++	<b>A5</b>	Canalisations publiques d'eau et d'assainissement	<b>-</b>	I 4	Transport d'électricité
$ \mathbf{E} $		A9	Zones agricoles protégées		I 5	Transport de produits chimiques
-					I 6	Mines et carrières
	1 × 2	AC <sub>1</sub>	Protection des monuments historiques 1: Classés 2: Inscrits	++++	Int <sub>1</sub>	Voisinage des cimetières
$ \mathbf{G} $	1 1 2	AC <sub>2</sub>	Protection des sites et monuments naturels 1: classés 2: inscrits		JS <sub>1</sub>	Protection des installations sportives
	00000 000000	AC3	Réserves naturelles	PPRN	PM <sub>1</sub>	Risques naturels (voir plan de prévention spécifique et règlement)
$ \mathbf{E} $				PM2	PM <sub>2</sub>	Installations classées (voir plan spécifique et règlement).
		AC <sub>4</sub>	Protection du patrimoine architectural urbain et paysager	PPRT	PM3	Risques technologiques (voir plan spécifique et règlement)
N		Ar3	Magasins à poudre de l'Armée et de la Marine		PT <sub>1</sub>	protection contre les perturbations électro- magnétiques <b>Transmissions</b>
	Ar <sub>5</sub>		Fortifications, ouvrages militaires		PT <sub>2</sub>	radioélectriques protection contre les obstacles
				<del></del>	PT <sub>3</sub>	Communications téléphoniques et télégraphiques
$ \mathbf{D} $		AS <sub>1</sub>	Périmètre de protection des eaux potables et minérales	illin.	T <sub>1</sub>	Chemins de fer
	<u></u>	EL <sub>3</sub>	Halage et marchepied		<b>T</b>	
$ \mathbf{E} $		EL5	Visibilité sur les voies publiques	40	<b>T</b> 4	Aéronautiques de balisage
		EL <sub>6</sub>	Terrains nécessaires aux RN et autoroutes	30		
		EL7	Alignements (se reporter aux plans d'alignements à grande échelle)	10 11 30 40	<b>T</b> 5	Aéronautiques de dégagement
		EL <sub>10</sub>	Parcs nationaux		Т8	Transmissions radioélectriques : protection des installations de
		EL <sub>11</sub>	Voies express et déviations d'agglomérations	\X\II	-0	navigation et d'atterrissage
Echelle : 1/5000e			Etabli : FEVRIER 2	014	Modif	ié

Commune de :		REGNIE DURETTE
Saisie le :		07/05/1997
Servitude :	AC1	Servitudes de protection des monuments historiques : classés ou inscrits.
Référence (s) :		Périmètre de protection des monuments historiques inscrits ou classés, périmètre de protection modifié et périmètre de protection adapté : code du patrimoine - art L.621-1 à L.624-7. (Loi du 31/12/1913 modifiée). Code de l'environnement : art L410-1, L421-1, L421-6 et L421-7 ; R421-19.
Service(s) responsable(s):		SERVICE TERRITORIAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE DU RHONE Le Grenier d'Abondance 6 Quai Saint Vincent 69283 LYON CEDEX 03 Tél: 04.72.26.59.70
Acte(s) institutif(s):		Inv. Sup. M.H. du 12/06/1978.
Caractéristique(s) :		Les parties suivantes du château de la Pierre à REGNIE-DURETTE : les façades et les toitures, les chambres du 1er et du 2ème étage de la tour Sud-Ouest avec leur décor, la chambre Nord avec son décor de style Renaissance au 1er étage - Cadastre section B, parcelle n° 2. Le périmètre de protection de 500 m déborde sur la commune de QUINCIE en BEAUJOLAIS.

Commune de :		REGNIE DURETTE
Saisie le :		07/10/1994
Servitude :	AC1	Servitudes de protection des monuments historiques : classés ou inscrits.
Référence (s) :		Périmètre de protection des monuments historiques inscrits ou classés, périmètre de protection modifié et périmètre de protection adapté : code du patrimoine - art L.621-1 à L.624-7. (Loi du 31/12/1913 modifiée). Code de l'environnement : art L410-1, L421-1, L421-6 et L421-7 ; R421-19.
Service(s) responsable(s):		SERVICE TERRITORIAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE DU RHONE Le Grenier d'Abondance 6 Quai Saint Vincent 69283 LYON CEDEX 03 Tél: 04.72.26.59.70
Acte(s) institutif(s):		Inv. Sup. M.H. du 27/07/1994.
Caractéristique(s) :		Les logements collectifs des vignerons et bâtiments d'exploitation, en totalité, du domaine de la Grange Charton à REGNIE-DURETTE - Cadastre section AK, parcelle n° 82.

Commune de :		REGNIE DURETTE
Saisie le :		18/12/1997
Servitude :	AS1	Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux destinées à la consommation humaine et des eaux minérales.
Référence (s):		Servitudes attachées à la protection des eaux destinées à la consommation humaine instituées par : le Code de la Santé Publique : art L1321-2, L1321-2-1 ; R1321-6 et le code le l'environnement : art L215-13.  Protection des eaux minérales : Code de la Santé Publique : art L1322-3 à L1322-13 ; R1322-17.
Service(s) responsable(s):		Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes Service Environnement et Santé 241 Rue Garibaldi CS 93383 69418 LYON CEDEX 03 Tél: 04.72.34.74.52
Acte(s) institutif(s):		A.P. n° 3765-96 du 03/12/1996.
Caractéristique(s) :		Périmètres de protection des captages d'eau exploités par le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée d'Ardières : source Saint Joseph. Périmètre de protection immédiate : parcelles n° AB 337 (Régnié Durette) et AB 254 (Villié Morgon) ; périmètre de protection rapprochée : parcelles n° AB 42 (Régnié Durette) et AB 221, AB 219, AB 227 (Villié Morgon).

Commune de :		REGNIE DURETTE
Saisie le :		15/09/2000
Servitude :	EL7	Servitudes d'alignement des voies nationales, départementales ou communales.
Référence (s) :		Code de la voirie routière : art L112-1 à L112-7 ; R112-1 à R112-3. Code de l'urbanisme : R111-18 à R111-20.
Service(s) responsable(s):		MAIRIE Services Techniques Tél :
Acte(s) institutif(s):		Approuvées par la commission départementale le 06/05/1872 - 11/06/1904 - 25/10/1913 - 23/12/1865 - 25/10/1884 - 30/04/1872.
Caractéristique(s) :		Servitudes d'alignement sur les V.C. suivantes :  - V.C. 7 : 5 m de largeur.  - V.C. 8 : 6 m de largeur.  - V.C. 201 : 6 m de largeur.  - V.C. 205 : 6 m de largeur.  - V.C. 212 : 5 m de largeur.  - V.C. 401 : 5 m de largeur.  elles font l'objet de plans d'ensemble à grande échelle à consulter auprès des services techniques de la commune.

Commune de :		REGNIE DURETTE
Saisie le :		07/05/1997
Servitude :	РТ2	Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques, concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'état.
Référence (s) :		Art. L.54 à L.56 et R.21 à R.26 et R39 du code des postes et télécommunications. Art L5112-1 du code de la défense.
Service(s) responsable(s) :		FRANCE TELECOM UPR Sud Est 12 Rue du Lieutenant Morin 42022 SAINT ETIENNE Tél: 04.77.42.49.16
Acte(s) institutif(s):		Décret du 02/02/1978.
Caractéristique(s) :		Liaison hertzienne de DIJON - LYON II : tronçons - IGE (71.22.003) LANTIGNIE - LANTIGNIE CHASSIEU. I - zone secondaire de dégagement autour des stations : LANTIGNIE (69.22.008) - CHASSIEU (69.22.009). II - zone spéciale de dégagement sur le parcours du faisceau : sur la totalité du tronçon IGE - LANTIGNIE et en partie pour le tronçon LANTIGNIE - CHASSIEU.

DERVITOBED B CTIETTE I OBEIQUE					
Commune de :		REGNIE DURETTE			
Saisie le :		18/09/2000			
Servitude :	РТ3	Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques.			
Référence (s) :		Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications instituées en application de l'art. L.45-1 et L.48 du code des postes et des communications électroniques.			
Service(s) responsable(s) :		FRANCE TELECOM UNITE PILOTAGE RESEAU SUD EST UPR SE/DA/CL Lyon 8 Rue du Dauphiné 69424 LYON CEDEX 03 Tél: 04.37.44.66.01			
Acte(s) institutif(s):		A.P. n° 80-463 du 02/06/1980.			
Caractéristique(s) :	Caractéristique(s): Câble QUINCIE EN BEAUJOLAIS - REGNIE DURETTE.				